

Conditions de vente acheteur

- En vous inscrivant et/ou en enchérissant, vous confirmez avoir accepté sans conditions les conditions de vente qui suivent.
- Le plus offrant et le dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.
- L'Etude Christophe JORON-DEREM agit en tant que mandataire des vendeurs.

Avant la vente

État de l'oeuvre présentée

- Les oeuvres présentées sont vendues « en l'état », sans garantie, ni engagement sur leurs conditions de la part de L'Etude Christophe JORON-DEREM ou des vendeurs.
 - Les descriptions des lots résultant des catalogues, des rapports, des étiquettes et des indications ou annonces verbales ne sont que l'expression par L'Etude Christophe JORON-DEREM de sa perception du lot, mais ne sauraient constituer la preuve d'un fait.
 - Les mentions d'état au catalogue ou dans un rapport de condition ne sont pas exhaustives.
 - Des rapports de condition gratuits peuvent être fournis sur demande et à titre indicatif. Nous les avons rédigés en toute bonne foi mais nous vous rappelons que nous ne sommes pas des restaurateurs professionnels et que nos constats, rédigés selon nos conditions de vente imprimées dans nos catalogues de vente, ne sauraient se substituer ni modifier la description faite au catalogue. Il s'agit d'un simple service qui n'engage pas la responsabilité de notre maison de vente.
- Les couleurs peuvent différer entre écran/papier et examen physique. Les dimensions et les poids sont donnés à titre indicatif. Les réparations d'entretien ne sont pas signalées. Aucune réclamation n'est acceptée quant à l'état sous la dorure, la peinture, les laques ou les vernis. Les rentoilages, parquetages et vernissages sont considérés comme des mesures de conservation. Réserve étant également faite pour les clés, serrures, bronzes, ferrures qui auraient été remplacés à une époque indéterminée et qui ne sont pas garantis.
- Les indications données par L'Etude Christophe JORON-DEREM sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

Exposition préalable

- Avant d'enchérir, l'enchérisseur aura pris soin d'examiner l'oeuvre présentée par lui-même ou via un représentant qualifié. Les conseils d'un restaurateur et/ou d'un professionnel sont recommandés.
- L'exposition préalable est accessible gratuitement à tous, permettant aux acquéreurs de se rendre compte des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.
- Les experts et l'équipe de L'Etude Christophe JORON-DEREM peuvent répondre à vos questions au cours de l'exposition ou sur rendez-vous.
- Sur rendez-vous auprès de nos experts, certaines oeuvres pourront être présentées aux enchérisseurs avant les dates d'expositions officielles à Drouot, si les conditions le permettent.

Estimation

- Communiquée sur demande, elle est fondée sur l'état, la rareté, la qualité, la provenance et les résultats récents pour des biens comparables.

Conditions of Sale – Buyer

- By registering and/or bidding, you confirm that you have read and fully accepted the following Conditions of Sale.
- The highest and last bidder will be the purchaser.
- Christophe JORON-DEREM auctionhouse acts as agent for the sellers.

Before the Sale

Condition of the work presented

- The works are sold as is, without warranty or commitment as to its condition from Christophe JORON-DEREM auctionhouse or the sellers.
 - Description of lots leading to catalogues, reports, labels and verbal indications or announcements are only the evaluation of Joron-Derem's perception of lots and will in no way constitute proof of the fact.
 - Condition notes in the catalogue or in a condition report are not exhaustive.
 - Complimentary condition reports may be provided on request, for information purposes only. This statement has been drafted in good faith, but we would like to remind you that we are not professional restorers and that this statement, written in accordance with the terms and conditions of sale printed in our sales catalogs, does not replace or modify the description provided in the catalog. In no way does this service engage the liability of our auction house. Colours may differ between screen/paper and physical inspection. The size and weight are only given as an indication. Repairs carried out for general upkeep are not indicated. No claim is accepted concerning the condition of the item under its gilt, paint, lacquer or varnish. Relining, inlay work and varnishing are considered a means of conservation. The same applies to keys, locks, bronze and iron works that may have been replaced at some undetermined period and are not guaranteed.
- The indications given by Christophe JORON-DEREM auctionhouse about the existence of reparation work, of an accident or incident affecting the lot are to facilitate the inspection by the potential buyer but the buyer's appreciation of the lot remains his own or that of his specialist. Absence of any indication of the existence of reparation work, of an accident or incident affecting the lot in the catalogue, the reports, on labels or indicated verbally, does not exempt that lot from having a current, past or repaired defect. Equally, the mention of one defect does not eliminate the existence of other possible defects.

Pre-sale exhibition

- Prior to bidding, the bidder shall have examined the work personally or through a qualified representative. Advice from a restorer and/or professional is recommended.
 - The exhibition is free of charge and open to all.
- An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the condition of the items for sale and thus, no claims will be accepted after the hammer has fallen.
- Experts and the Christophe JORON-DEREM auctionhouse team are available to answer questions during the exhibition or by appointment.
 - By appointment with our experts, some works may be presented to bidders prior to the official exhibition dates at Drouot, if conditions permit.

Estimates

- Provided upon request, estimates are based on the condition, rarity, quality, provenance, and recent results for comparable works.

- Elle peut évoluer et ne constitue ni une prévision, ni une garantie du prix final ou de la valeur.
- Elle est indiquée frais et taxes non inclus.

Inscription à la vente

- Seules seront acceptées les enchères des acheteurs ayant pris soin de s'enregistrer auprès de L'Etude Christophe JORON-DEREM.
- Le Commissaire-Preneur décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Nouveaux enchérisseurs

- Première participation (ou aucune acquisition chez L'Etude Christophe JORON-DEREM (depuis 2 ans) : inscription 48 heures au minimum avant la vente pour vérifications. L'Etude Christophe JORON-DEREM peut refuser une inscription.
- Pièces à fournir :
 - Personnes physiques : pièce d'identité avec photographie + justificatif de domicile si l'adresse n'y figure pas.
 - Sociétés : Kbis ou équivalent + documents sur les dirigeants / bénéficiaires effectifs.
 - Fiducie / associations / indivision / fondations et musées : documents prouvant leur existence, ainsi que les mandats et coordonnées de l'agent ou représentant.
 - Agents / mandataires : pièce d'identité + preuve écrite d'autorisation (carte de visite seule non acceptée).
 - Une référence bancaire et/ou un dépôt de garantie peuvent être exigés, pour certains lots.

Manque de documents

En cas de non-conformité aux procédures visées plus haut, L'Etude Christophe JORON-DEREM peut refuser l'inscription ou annuler la vente.

Enchérir en faveur d'un tiers

- Le tiers doit être préenregistré et confier à l'enchérisseur un pouvoir écrit que ce dernier doit transmettre à L'Etude Christophe JORON-DEREM.
- Mandat occulte : l'enchérisseur reste personnellement responsable du paiement. Il garantit avoir effectué les vérifications concernant l'acheteur final, notamment en matière de blanchiment d'argent et pouvoir en fournir les justificatifs sur demande pendant 5 ans.
- Sauf accord écrit préalable nommant un tiers accepté par L'Etude Christophe JORON-DEREM, tout enchérisseur est responsable du paiement.

Services d'enchères (gracieux, sans responsabilité de L'Etude Christophe JORON-DEREM pour pannes/erreurs)

- Dans l'impossibilité de se rendre à la vente, un acheteur peut confier un ordre d'achat à l'étude.
- Le Commissaire-preneur et les Experts se chargent d'exécuter tous les ordres d'achat qui leur sont confiés, en particulier pour les amateurs ne pouvant assister à la vente.
- Le formulaire doit être reçu 24 heures avant la vente, en euros, si inscription réalisée au préalable ; priorité est donnée au premier ordre d'achat reçu en cas d'égalité. L'étude décline toute responsabilité quant à l'exécution des ordres d'achat.
- Si vous souhaitez enchérir par téléphone, veuillez en faire impérativement, au plus tard 48h avant la vente, la demande par écrit ou par mail accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de l'étude Joron-Derem ainsi que la copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

- Estimates may vary and are neither a forecast nor a guarantee of the final price or value.
- Estimates are given exclusive of fees and taxes.

Registration to bid

- Only buyers who have duly registered with Christophe JORON-DEREM auctionhouse will be entitled to bid.
- The auctioneer refuses any responsibility concerning legal or fiscal consequences arising from a false declaration made by the buyer.

New bidders

- First-time participation (or no purchase with Christophe JORON-DEREM auctionhouse within the past 2 years): registration required at least 48 hours prior to the sale for verification. Christophe JORON-DEREM auctionhouse reserves the right to refuse registration.
- Required documents:
 - Individuals: valid photo ID + proof of address if not stated an ID.
 - Companies: certificate of incorporation (Kbis or equivalent) + documents regarding directors/beneficial owners.
 - Trusts / associations / joint ownership / foundations and museums: documents evidencing legal existence, as well as mandates and details of the agent or representative.
 - Agents/mandatories: photo ID + written authorization (business card alone not sufficient).
 - A bank reference and/or security deposit may be required, for identified lots.

Missing documentation

If the above procedures are not complied with Christophe JORON-DEREM auctionhouse may refuse registration or cancel the sale..

Bidding on behalf of a third party

- The third party must be preregistered and provide the bidder with written authorization, which must be submitted to Christophe JORON-DEREM auctionhouse.
- Undisclosed agency: the bidder remains personally liable for payment and guarantees to have carried out due diligence regarding the ultimate buyer, particularly with respect to anti-money laundering regulations, and to provide supporting documents upon request for 5 years.
- Unless otherwise agreed in writing naming an accepted third party, each bidder is personally liable for payment.

Bidding services (offered free of charge, without liability of Christophe JORON-DEREM auctionhouse in case of failure/errors)

- In the case of being unable to attend, a buyer can give a bid form to the auctioneer.
- The Auctioneer and Specialists agree to follow all the buying orders that are given to them, in particular by amateurs not able to attend the sale.
- The completed absentee bid form must be received at least 24 hours prior to the sale, in euros, subject to prior registration; in the event of identical bids, priority is given to the earliest received. The auctioneer refuses any responsibility as to the execution of the bid form.
- If you wish to bid by telephone, you must make the request at least two days before the sale in writing or email with a cheque made out to Christophe JORON-DEREM auctionhouse, and copy of a valid ID card.

- Par Internet sur Drouot Digital Live : possible si inscription préalable validée ; les frais supplémentaires facturés par la plateforme sont de 1,5% HT (soit 1,8 % TTC) en sus des enchères.
- Comme il s'agit d'un service rendu à la demande des enchérisseurs, L'Etude Christophe JORON-DEREM n'est soumise à aucune obligation de résultat.

Pendant la vente

Pouvoirs du commissaire-priseur

- Le commissaire-priseur peut refuser l'accès à la salle des ventes, refuser une enchère, rouvrir les enchères après le coup de marteau, ou annuler/revendre en cas d'erreur ou litige. Sa décision est définitive.
- Le Commissaire-Preneur se réserve le droit de retirer un lot s'il estime les enchères insuffisantes.

Sources d'enchères

En salle, par téléphone, par Internet (Drouot Digital Live) et ordres d'achat.

Paliers d'enchères

Les enchères démarrent sous l'estimation basse et progressent par paliers à la discrétion du commissaire-priseur.

Conversion de devises

Les montants affichés dans d'autres devises sur internet ou sur le tableau de conversion affiché lors de la vente sont indicatifs ; aucun engagement sur les taux de change n'est pris par L'Etude Christophe JORON-DEREM.

Adjudication

- À la chute du marteau, la dernière enchère est acceptée, dans le cadre d'un contrat entre les vendeurs et l'adjudicataire.
- Le bordereau est émis au nom du seul adjudicataire ou de son mandant accepté. En cas de remise d'un ordre d'achat, la personne doit rapidement contacter L'Etude Christophe JORON-DEREM après la vente pour connaître l'issue de la vente et éviter des frais de stockage.

Loi applicable et juridiction

- La vente est réglée par les garanties en vigueur des Commissaires-Preneurs français à la date de la vacation.
- Le Droit français est applicable ; les tribunaux de Paris sont compétents.
- Une médiation possible avant une action judiciaire, si l'adjudicataire et L'Etude Christophe JORON-DEREM en conviennent.
- Les actions en responsabilité civile liées aux ventes volontaires se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication (art. L321-17 C. com.).

Honoraires acheteurs et taxes

Honoraires acheteurs (en sus du prix marteau)

La vente est faite au comptant. Les acquéreurs paieront en sus de l'adjudication, le prix principal augmenté des frais légaux :

25% H.T. + TVA 20% (soit 30% T.T.C.)

Pour les ventes de livres :

25% H.T. + TVA 5,5% (soit 26,37% T.T.C)

- Via Internet on Drouot Digital Live: subject to validated prior registration; additional fees charged by the platform amount to 1,5% without VAT (1.8% incl. VAT) in addition to the hammer price.
- As this is a free service provided at the request of bidders, Christophe JORON-DEREM auctionhouse is not subject to any obligation of result.

During the Sale

Powers of the auctioneer

- The auctioneer may refuse access to the saleroom, refuse a bid, reopen bidding after the hammer has fallen, or cancel/resell in case of error or dispute. The auctioneer's decision is final.
- The auctioneer reserves the right to withdraw a lot if he deems the bids insufficient.

Sources of bidding

In-room, by telephone, via Internet (Drouot Digital Live), and by absentee bids.

Bidding increments

Bidding starts below the low estimate and advances in increments at the auctioneer's discretion.

Currency conversion

Any amounts displayed in other currencies online or on the conversion screen during the sale are indicative only; Christophe JORON-DEREM auctionhouse makes no commitment as to exchange rates.

Hammer price

- At the fall of the hammer, the last bid is accepted, forming a contract between the sellers to the estate and the successful bidder.
- The invoice is issued solely in the name of the successful bidder or their accepted principal. In case of absentee bids, the bidder must promptly contact Christophe JORON-DEREM auctionhouse after the sale to know the outcome and avoid storage charges.

Applicable Law and Jurisdiction

- The sale is conducted under French laws and regulations.
- French law applies; Paris courts have jurisdiction.
- Mediation may be considered before judicial action, if both Christophe JORON-DEREM auctionhouse and the buyer agree.
- Civil liability claims relating to voluntary sales are time-barred five years from the sale (Art. L.321-17 French Commercial Code).

Buyer's Premium and Taxes

Buyer's premium (in addition to the hammer price)

The auction is to be paid in full. Buyers will pay the hammer price as well as transaction costs :

25% without VAT + 20% VAT (= 30% incl. VAT)

For the book sales :

25% without VAT + 5,5% VAT (= 26,37% incl. VAT)

TVA et exportation (principes)

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France et dans l'Union Européenne sont appliquées.

- S'applique le régime de la TVA sur la marge pour les biens d'occasion / oeuvres d'art : non récupérable par l'acheteur.
- Export : possible exonération de la TVA sur les frais, si export dans les trois mois et une fois la preuve fournie ; un dépôt équivalent à la TVA peut être exigé et restitué après preuve d'export.

Il est vivement suggéré de consulter votre conseiller fiscal en matière de TVA.

Droit de suite

Le droit de suite, quand il est dû, est à la charge du vendeur.

Préemption de l'État

L'État français peut exercer son droit de préemption sur les oeuvres présentées (art. L123-1 et L123-2 Code du Patrimoine) en se substituant au dernier enchérisseur. La confirmation est effectuée sous 15 jours. L'Etude Christophe JORON-DEREM n'est pas responsable des décisions de préemption.

Garanties (vendeurs)

Les vendeurs garantissent :

- Leur droit de propriété pour vendre ;
- Leur capacité à transférer la propriété libre de revendications.

Paiement

Modalités

- La vente est faite au comptant. Le paiement du prix global doit être immédiat : prix marteau + commission + montants dus + taxes / TVA.
- Échéance : au plus tard J+7 calendaires.
- Paiement uniquement par l'enchérisseur enregistré ; le nom sur la facture n'est pas modifiable.
- Paiement en euros, par virement sécurisé à :

CHRISTOPHE JORON-DEREM (BRED)
IBAN : FR76 1010 7002 9300 4200 4567 297
BIC : BREDFRPPXXX
Indiquer n° de vente, n° de facture.

Transfert de propriété et risques

- Dès adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Les risques sont à la charge de l'acheteur dès l'adjudication prononcée.
- La propriété est transférée après réception du paiement intégral.
- L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions dès l'adjudication prononcée et L'Etude Christophe JORON-DEREM décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir et ceci dès l'adjudication prononcée. Les formalités de licence d'exportation peuvent requérir un délai de 4 mois, celles-ci pouvant être sensiblement réduites selon la rapidité avec laquelle l'acquéreur précisera ses instructions à L'Etude Christophe JORON-DEREM.

VAT and export

French and EU tax/customs regulations apply.

- VAT on the margin scheme applies for second-hand goods/works of art: non-recoverable by the buyer.
- Export: VAT exemption on fees may apply if export takes place within 3 months and proof is provided; a deposit equal to the VAT may be required and refunded upon proof of export.

Consult your tax advisor regarding VAT matters.

Artist's resale right

Artist's resale right, when it is due, is the responsibility of the seller.

Right of Pre-emption

The French State may exercise its right of pre-emption over the work (Art. L123-1 and L123-2 French Heritage Code), by substituting itself for the last bidder. Confirmation is made within 15 days. Christophe JORON-DEREM auctionhouse bears no responsibility for pre-emption decisions.

Guarantees (sellers)

The sellers to the estate guarantee:

- Their ownership rights to sell;
- Their ability to transfer clear title, free of third-party claims.

Payment

Terms

- Sales are payable in full immediately: hammer price+ premium + applicable taxes/VAT.
- Deadline: no later than 7 calendar days after the sale.
- Payment may only be made by the registered bidder; the name on the invoice cannot be changed.
- Payment in euros, by secure bank transfer to :
CHRISTOPHE JORON-DEREM (BRED)
IBAN : FR76 1010 7002 9300 4200 4567 297
BIC : BREDFRPPXXX
Reference: sale number, invoice number.

Transfer of title and risk

- As soon as the sale is over, the item will become the complete responsibility of the buyer. Risk passes to the buyer at the fall of the hammer.
- Title passes upon receipt of full payment.
- The buyer is entirely responsible for insuring his purchases as soon as the sale is over, and Joron-Derem refuses any responsibility for damage occurring to the item once the sale has ended. The exportation licence formalities may take from 4 months, but this delay may be considerably reduced according to the rapidity with which the buyer instructs Joron-Derem.

APRÈS LA VENTE

Défaut de paiement

- Après mise en demeure restée vaine : la folle enchère est possible à la demande des vendeurs (art. L.321-14 C. com.).
- L'Etude Christophe JORON-DEREM peut en outre : facturer des intérêts légaux engager des recours judiciaires, compenser les montants dus, refuser de futures offres ou exiger des dépôts, exercer des droits de gage, revendre l'oeuvre présentée et imputer toute moins-value et frais au défaillant, et noter l'incident en base interne.
- Si L'Etude Christophe JORON-DEREM règle partiellement les vendeurs, elle est subrogée pour poursuivre l'acheteur.

Droit de rétention

- L'Etude Christophe JORON-DEREM peut retenir, gérer ou vendre l'oeuvre présentée jusqu'au règlement complet de l'adjudicataire ; l'excédent lui revient, le déficit reste dû.

Retrait et Expédition des achats

- Le retrait de l'oeuvre ne peut avoir lieu qu'après son paiement intégral.
- Les lots achetés peuvent être enlevés gratuitement jusqu'à 19h le soir de la vente et entre 8h et 10h le lendemain, sur le lieu de la vacation.
- Après 10h le lendemain de la vente :
- Les lots de grandes dimensions ou d'un poids important seront automatiquement entreposés au magasinage de l'Hôtel Drouot : 6 bis, rue Rossini - 75009 Paris.
Ce service de magasinage est à la charge de l'adjudicataire jusqu'à acquittement du bordereau d'adjudication et des frais de magasinage renseignés sur le site de drouot.com
- Les lots de petites dimensions pourront être rapportés à l'étude : 46, rue Sainte Anne - 75002 Paris.
Les objets seront conservés, à titre gracieux, durant les deux semaines suivant la vente. Après ce délai de 15 jours, les frais de magasinage à régler à l'étude seront de 10 € (euros) par jour et par objet.
Au-delà d'une facture supérieure au prix d'adjudication, les biens seront mis aux rebuts.
L'Etude Christophe JORON-DEREM ne procédera à aucun emballage ni envoi.
L'acheteur est libre de faire appel à toute société de transport et transitaire de son choix.

Export / Import

- L'oeuvre présentée peut être soumise à des règles d'export / import différentes selon le pays de destination.
- La vente n'est pas annulée en cas de refus ou saisie douanière. L'adjudicataire doit régler intégralement le bordereau d'adjudication, même si une autorisation tarde ou est refusée.
- L'adjudicataire assume taxes et droits liés à l'export / import.
- Les coordonnées d'un transitaire sont fournies en première page du catalogue.

Dispositions diverses

- L'annulation de la vente est possible si la transaction paraît illicite, engage une responsabilité excessive ou nuit à la réputation de L'Etude Christophe JORON-DEREM.
- Enregistrements : les ventes peuvent être filmées / enregistrées (données traitées dans le respect des obligations légales et, sauf opposition, pour l'activité/marketing).
L'enregistrement du public ne peut avoir lieu sans son accord.
- Droits d'auteur : L'Etude Christophe JORON-DEREM détient les droits sur images / textes produits ; leur usage est soumis à autorisation écrite.

AFTER THE SALE

Default of payment

- After formal notice remaining unsuccessful: resale at the buyer's risk ("folle enchère") may be pursued by the sellers (Art. L.321-14 French Commercial Code).
- Christophe JORON-DEREM auctionhouse may also: charge statutory interest, initiate legal proceedings, offset sums due, refuse future bids or require deposits, exercise liens, resell the work and charge any shortfall and costs to the defaulting buyer, and record the incident internally.
- If Christophe JORON-DEREM auctionhouse partially settles the sellers, it is subrogated in their rights against the buyer.

Retention right

- Christophe JORON-DEREM auctionhouse may retain, manage or sell the work until full payment by the buyer; any surplus is returned to the buyer, any shortfall remains due.

Collection and Delivery of Purchases

- The work may only be collected once it has been paid for in full.
- Purchased lots may be collected free of charge until 7 p.m. on the evening of the sale and between 8 a.m. and 10 a.m. the following day at the auction venue.
- After 10 a.m. on the day after the sale:
- Large or heavy lots will automatically be stored at the Hôtel Drouot warehouse: 6 bis, rue Rossini - 75009 Paris.
This storage service is at the expense of the successful bidder until the auction invoice and storage fees indicated on the drouot.com website have been paid.
- Small lots may be collected from the offices: 46, rue Sainte Anne - 75002 Paris.
Items will be stored free of charge for two weeks after the sale. After this 15-day period, storage fees, payable directly to the auction house, will be €10 (euros) per day per item.
If the invoice exceeds the auction price, the goods will be discarded.
Christophe Joron-Derem will not provide any packaging or shipping services.
The buyer is free to use any transport company or freight handler of their choosing.

Export / Import

- The work may be subject to specific export/import regulations depending on the destination country.
- The sale cannot be cancelled in case of refusal or customs seizure. The buyer must pay the invoice in full even if authorization is delayed or denied.
- The buyer is responsible for taxes and duties related to export/import.
- The contact details of a freight forwarder are provided on the first page of the catalog.

Miscellaneous Provisions

- The sale may be cancelled if the transaction appears unlawful, entails excessive liability, or damages the reputation of Christophe JORON-DEREM auctionhouse
- Recordings: sales may be filmed/recorded (data processed in accordance with legal obligations and, unless opposed, for operational/marketing purposes). Public recordings cannot be made without consent.
- Copyright: Christophe JORON-DEREM auctionhouse holds copyright on images/texts produced; their use is subject to written authorization.

- Autonomie des clauses : si une clause est invalide, le reste demeure applicable.
- Cession : L'adjudicataire ne peut transférer ses droits et obligations sans accord écrit préalable.
- Traduction. En cas de divergence, la version française prévaut.
- Données personnelles : collecte et traitement pour l'activité de vente et obligations légales ; droits d'accès / rectification / suppression via votre interlocuteur L'Etude Christophe JORON-DEREM ; communication aux autorités lorsque requis.
- Renonciation : aucune tolérance n'emporte renonciation aux droits de L'Etude Christophe JORON-DEREM.
- Un tiret devant le numéro de lot indique que ce numéro appartient à une personne travaillant pour l'étude
- Dans le cas d'achat de lot en ivoire ou en corne, l'adjudicataire mandate en son nom la déclaration d'achat prévue à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'éléphant et de corne de rhinocéros

- Severability: if any clause is invalid, the remainder remains applicable.
- Assignment: the buyer may not assign rights or obligations without prior written consent.
- Translation: in case of discrepancy, the French version prevails.
- Personal data: collected and processed for sales activity and legal obligations; rights of access/rectification/deletion via Christophe JORON-DEREM auctionhouse contact; may be shared with authorities as required.
- Waiver: no tolerance shall constitute a waiver of Christophe JORON-DEREM auctionhouse' rights.
- A hyphen in front of the lot number indicates that the lot belongs to a person working for the auction house.
- In case of successful bidding on ivory or horn lots, the bidder commission in his name the buying declaration planned by the article 2bis of the 08/2016 decree related to the trade prohibition of elephants and rhinos



* Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de la maison de ventes Christophe Joron-Derem ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

INCIDENTS DE PAIEMENT- FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHÈRES (TEMIS)

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de l'Etude Christophe JORON-DEREM ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75001 Paris, 14 rue des Pyramides, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Le Fichier TEMIS peut être consulté par tous les structures de vente aux enchères abonnées à ce service. L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interenchères.com gérées par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de ces plateformes .

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, l'Etude Christophe JORON-DEREM pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'Enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par l'Etude Christophe JORON-DEREM : par écrit auprès de l'Etude Christophe JORON-DEREM : contact@joron-derem.fr ou +33(0)1.40.20.02.82

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 14 rue des Pyramides, 75001 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes.

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-man et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'Etude Christophe JORON-DEREM de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

L'Etude Christophe JORON-DEREM a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016).